

**COMPTE RENDU DE LA REUNION SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)  
DU LUNDI 04 AVRIL 2016**

**COURS NOLIVOS (HALL DE LA MAIRIE)**

Lieu : Hall de la mairie.

Objet : Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Personnes présentes :

- Cabinet URBIS (M. CHAUVEL).
  
- Elus :
  - Marie-Luce PENCHARD (Maire), Fred EDOUARD, Alfred VERMOT de BOISROLIN, Sonia PETRO, Annette FONTAINE, Franciane GAUTHIEROT, Jean Pierre BATCHILA, Sandrine FORT, Ketty DESFONTAINE.

Personnel administratif :

- Mme RENNELA BEAUGENDRE Lucienne (DGSA).
- Mme NICOLAS Mirna (DGSA).
- Mme LEFORT Diana (Responsable du service Urbanisme Aménagement).
- M. TURLOTIN Christian (Responsable du service du Développement Social/Urbain).
- Mme Christelle BABEL (Service Urbanisme-Aménagement).

Début de la séance : 18h30.

| INTERVENANT            | OBSERVATIONS  |
|------------------------|---|
| <b>Mr Fred EDOUARD</b> | Précisant que les OAP sont la rédaction des grands principes réglementaires qui seront appliqués par le maire.<br><br>La séance sera articulée en deux temps : dans un premier temps présentation des 5 OAP ensuite viendra la partie question/réponse. |

**M.CHAUVEL  
(Cabinet URBIS)**

Aborde la présentation succincte des Orientations d'Aménagement et de Programmation. C'est l'une des pièces constitutives du dossier de Plan Local d'Urbanisme.

Les orientations sont définies selon 5 critères :

La vision schématique est abordée avec l'explication succincte de la carte.

OAP N°1 : DESMARAIS

Créer un boulevard urbain adapté afin de recréer un lien entre les quartiers à tous les usagers. On constate qu'il y a une rupture de ce lien à cause des voitures. Prévoir des trottoirs larges, des pistes cyclables. Création d'un rond-point à morne à vaches pour mieux desservir. Développer une offre de logement de standing. Développer une polarité récréative et sportive.

Orientations N°2 : RIVIERES DES PERES

Chercher à développer une continuité verte en marge de la rivière aux herbes. Traiter les interfaces des habitants pour inviter à sa fréquentation. Donner une place importante des piétons. Renouvellement urbain des quartiers vieillissant déstructuré. Chercher à confirmer le pôle sportif déjà existant

Orientations N°3 : Rivières aux herbes

Lier la valorisation patrimoniale et naturelle en vue de la rénovation du patrimoine aux abords des rivières. Créer un cœur vert c'est-à-dire la création récréative avec des équipements légers. Accessibilité à la rivière depuis le pont Bernus et le pont de la rivière aux herbes.

Orientations N°4 : CALEBASSIER

L'amélioration de l'accessibilité et la lisibilité de la zone, sécurisation des parois. Chercher à créer une zone d'extension tenant compte de la proximité des logements.

Orientations n°5 : BAS DU BOURG

Animation du quartier (diminution du stationnement un seul côté). Création d'une esplanade. Aménagement urbain du littoral en créant une aire de promenade.

Présentation des différentes zones du plan local d'urbanisme.

A fini la synthèse sur la présentation des OAP et laisse la parole au public.

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Public</b>       | Intervention demandant des précisions sur le PPRN actuellement en zone rouge à l'allée Poirier de St Aurèle.  |
| <b>Public</b>       | Proposition de création d'une petite marina à Rivière des Pères.  |
| <b>Mme le Maire</b> | Prise en compte des propositions émises par le public qui permettra de faire une programmation et des orientations réalisables au travers l'élaboration du PLU. |

Fin de la séance : 20h50.